



Mission
Opérationnelle
transfrontalière



SYNTHESE DU SEMINAIRE SUR LA COOPERATION CULTURELLE TRANSFRONTALIERE

Organisé conjointement par
la Mission Opérationnelle Transfrontalière et le Relais Culture Europe
le 24 mars 2005 à Paris

Contexte du séminaire :

L'organisation de ce séminaire fait suite à une étude menée conjointement par la MOT et le RCE en 2004 sur la place des projets culturels dans la coopération transfrontalière.

Cette étude a permis dans une première phase quantitative de recenser tous les projets culturels engagés entre 2002 et 2004 dans le cadre des espaces Interreg III A. Le recensement a été opéré par espace et par typologie de projets (patrimoine, musées, arts visuels, livre/lecture, etc.).

La seconde phase de l'étude a porté sur l'analyse précise de quelques projets.

Nombre de participants :

Les participants étaient nombreux (plus de 80 personnes) et de structures très diverses tant par leur origine géographique que par leur nature (Ministère de la Culture, DRAC, Conseils régionaux et généraux, associations culturelles, musées, mairies, étudiants, PNR, compagnies théâtrales, DRDJS, etc.).

Déroulement du séminaire en trois étapes :

1) Présentation des conclusions de l'étude par Michael Stange :

L'étude a permis de recenser plus de 150 projets culturels engagés entre 2002 et 2004 dans le cadre de programmes Interreg III A aux frontières françaises.

Ces projets représentent 15% en moyenne du budget du programme Interreg et 16,5% en moyenne du nombre des projets engagés.

Débats

Les débats à l'issue de cette présentation ont permis de mettre en exergue les principales difficultés rencontrées par les porteurs de projet qui sont de deux ordres :

- linguistique,
- financier (gestion de la trésorerie).



Mission
Opérationnelle
transfrontalière



2) Zoom sur des projets de deux natures :

- 3 projets portant sur l'association des citoyens à la dimension transfrontalière de leur territoire grâce aux projets de coopération culturelle
- 2 projets portant sur la dimension territoriale des projets culturels transfrontaliers

Débats

Les participants ont été très intéressés par les projets présentés et ont posé un grand nombre de questions aux porteurs de projets qui sont intervenus.

Ces débats ont été l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques. On peut notamment citer la présentation du projet « People-to-People » mis en œuvre dans le cadre de l'espace Interreg III A Rhin Supérieur. Ce projet est en fait un instrument financier unique qui n'avait jamais été mis en place

auparavant et destiné à financer des micro-projets et à aider les petits porteurs de projets qui ne peuvent pas facilement avoir recours aux fonds européens en raison des démarches administratives lourdes que cela implique et des problèmes de trésorerie liées à l'intervention du FEDER qui vient en remboursement de dépenses déjà réalisées.



Photo : MOI

3) Perspectives pour la coopération culturelle transfrontalière après 2006

Intervention de la DATAR :

- La programmation 2007-2013 devra tenir compte des stratégies de Lisbonne (économie de la connaissance) et de Göteborg (développement durable).
- Les négociations financières sont en cours et les ressources de la politique régionale pour la future période de programmation pourrait être d'environ 338 Mds d'€.
- 3 Objectifs : convergence (régions en retard de développement), compétitivité et emploi et coopération territoriale.



Mission
Opérationnelle
transfrontalière



Intervention du Ministère de la Culture :

Dans la proposition de règlement de la Commission européenne relatif au FEDER, les mentions faites de la culture se limitent à la notion de patrimoine. Il est en effet question plus précisément de « la protection et la valorisation du patrimoine culturel ».

Une seule exception : dans l'article portant sur la coopération territoriale européenne (3^e objectif), il est mentionné, de façon plus générale, le développement de la culture. Cette exception ne concerne cependant que le volet « Coopération transfrontalière » de ce nouvel objectif.



Photo : MOT

De gauche à droite : Aline DENIS, Ministère de la Culture, Pascal BRUNET, Directeur du Relais Culture Europe, Jacques HOUBART, Directeur de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Conclusions par la MOT et le RCE :

A l'heure de l'élargissement de l'Union européenne, la culture est un aspect incontournable de la future politique régionale car on ne peut pas envisager la coopération entre les peuples de l'Europe sans faciliter la compréhension de la culture de l'autre.